



Le 04 avril 2016

M. David Heurtel  
Ministre du Développement Durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les Changements Climatiques  
Édifice Marie-Guyart  
675 boul René-Lévesque Est, 30e étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

À:  
M. Denis Coderre  
Président de la Communauté métropolitaine de Montréal  
1002 rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400  
Montréal (Québec) H3A 3L6

M. Marc Demers  
Maire de Laval  
Hôtel de ville  
1, Place du Souvenir C.P. 422, Succursale Saint-Martin  
Laval (Québec) H7V 3Z4

c.c.

Mme Francine Charbonneau, ministre responsable de la région de Laval, députée de Mille-Îles  
M. Stéphane Boyer, président de la Commission de l'Environnement de la CMM  
Mme Virginie Dufour, responsable à l'environnement à l'Exécutif de la Ville de Laval

**Objet : les demandes de *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles* aux trois grands partenaires de la protection de ces îles.**

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Président,  
Monsieur le Maire,

L'organisme *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles* est impatient de voir arriver le jour où des décisions d'une grande importance sociale et environnementale scelleront le sort des îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre. En effet, le 5 mai prochain les trois grandes îles perdront la protection provisoire que leur auront accordée les deux mises en réserve gouvernementales; toutefois, le décret de mise en réserve sur les trois grandes îles a ouvert la voie à un partenariat. L'organisme ne doute pas que ce partenariat sera fécond.

En 2012, le gouvernement provincial accédait à la demande des experts et des citoyens, et se réservait les îles afin de les acquérir dans le but d'augmenter les aires protégées sur le territoire de la CMM. Le très large consensus politique et social qui mena à une réserve sur les îles fut obtenu à force de travail bénévole d'information et de sensibilisation. *Sauvons nos trois grandes îles* fit la promotion d'un projet porteur de rêve et grand rassembleur: la création d'un parc sur les trois grandes îles. À preuve, 41 164 personnes ont signé la pétition lancée par l'organisme. La presque totalité des signataires est issue du territoire de la CMM. Parmi ceux-ci, 12 000 sont Lavallois.

**SAUVONS NOS TROIS GRANDES ÎLES DE LA RIVIÈRE DES MILLE ÎLES**

3685, BOULEVARD DES MILLE-ÎLES, LAVAL (QUÉBEC) CANADA H7J 1C7 • 450 666-0868  
WWW.SAUVONSNOTROISGRANDESILES.COM • HUPILA@HOTMAIL.COM

D'autre part, dans le cadre de la *Trame verte et bleue* tracée dans le *Plan métropolitain d'Aménagement et de Développement* (PMAD), le projet d'un parc de la rivière des Mille Îles long de 42 kilomètres, intégrait les trois grandes îles. Le Gouvernement du Québec, la CMM et la Ville de Laval devenaient les trois grands partenaires de ce futur parc.

Dans l'espoir de continuer à participer à la réalisation de ce rêve *Sauvons nos trois grandes îles* formule ici ses demandes à l'un et à l'autre des trois grands partenaires.

## **Demandes au Gouvernement**

Aux yeux de *Sauvons nos trois grandes îles* la responsabilité de protéger les îles au delà du terme de la mise en réserve ne revient ni à l'organisme, ni aux citoyens. Le leur demander équivaldrait à exiger d'eux un retour en arrière de huit ans.

La responsabilité des trois grandes îles ne doit pas davantage incomber à la Ville: à l'heure actuelle, celle-ci ne dispose pas des outils nécessaires pour en assurer la protection.

Les quatre années de mise en réserve sur les trois grandes îles touchent à leur fin. Au terme de cette réserve Québec aura eu le temps de procéder aux diverses évaluations et aux négociations avec les propriétaires des îles. C'est dès maintenant que le Gouvernement doit assumer la responsabilité politique de protéger ces îles au-delà du 5 mai 2016, et il doit respecter les engagements qu'il maintient depuis 2012.

Une solution définitive s'impose avant le terme de la réserve puisqu'à cette date les propriétaires reprendront leur droit de disposer de leur bien.

***Sauvons nos trois grandes îles* demande au Gouvernement:**

**d'accorder en ce printemps 2016 les crédits nécessaires à l'acquisition des trois grandes îles;**

**d'acquérir les trois grandes îles dans leur intégralité afin de préserver leur intégrité écologique ainsi que la richesse de leur biodiversité;**

**d'acquérir les îles avant le 5 mai 2016;**

**d'attribuer aux trois îles une désignation d'aire protégée afin que leur protection soit inaliénable et pérenne.**

## **Demandes aux trois grands partenaires**

Dans le cadre de la *Trame verte et bleue* tracée dans le *PMAD*, le projet d'un parc de la rivière des Mille Îles long de 42 kilomètres indique la vocation future des trois grandes îles: elles enrichiront le nouveau parc d'une zone de conservation de 197 hectares. Cette vocation est en cohérence avec celle prévue par le décret gouvernemental.

Le *PMAD* est contraignant pour la Ville. Laval doit collaborer afin que se réalise le projet de parc du *PMAD*: Laval est responsable de travailler de concert avec le Gouvernement, avec la CMM et avec les municipalités riveraines de la couronne nord. De plus Laval est responsable de créer des règlements de zonage ou autres afin que se réalise sur son territoire le projet tel que conçu par le *PMAD*.

D'autre part, la Ville devra consulter ses citoyens, s'arrimer avec le *PMAD* et faire approuver son Schéma d'Aménagement et de Développement (SAD) par le Gouvernement. Pour ce faire elle dispose de 9 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2016.

**L'organisme demande au Gouvernement, à la CMM et à la Ville de Laval de faire en sorte que la protection et la conservation du patrimoine écologique des trois îles priment sur toute intention de développement touristique ou autre;**

**L'organisme demande à la Ville, dans le cadre des grandes orientations de son Schéma d'Aménagement et de Développement (SAD), de prévoir pour les trois grandes îles un zonage de protection irrévocable accompagné d'un cadre juridique adéquat; d'ici là, la Ville doit laisser aux trois grandes îles leur zonage actuel RX qui les a jusqu'à maintenant mises à l'abri de développements résidentiels;**

**L'organisme demande au Gouvernement d'agir avec diligence, faute de quoi les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre se retrouveront sans défense dans un vide politique;**

**L'organisme demande au Gouvernement, à la CMM et à la Ville de travailler en étroite collaboration afin que le projet de la *Trame verte et bleue*, en ce qui concerne le futur parc de la rivière des Mille Îles, se réalise dans les meilleurs délais.**

Au coeur du grand Montréal métropolitain, l'archipel formé par les trois grandes îles de la rivière des Mille Îles a réussi à conserver un paysage unique et une bonne santé écologique. Le protéger et le conserver à jamais, c'est prendre soin de nos propres poumons.

Dans l'attente d'une réponse et de gestes concrets, veuillez recevoir mes sentiments les meilleurs.

Huguette Larochelle,  
présidente, *Sauvons nos trois grandes îles*  
450-666-0868  
[hupila@hotmail.com](mailto:hupila@hotmail.com)  
[www.sauvonsnostroisgrandesiles.com](http://www.sauvonsnostroisgrandesiles.com)

c.c.:

caucus lavallois:  
(Mme Francine Charbonneau, députée de Mille-Îles)  
M. Jean Habel, député de Sainte-Rose  
M. Guy Ouellette, député de Chomedey  
M. Saul Polo, député de Laval-des-Rapides  
M. Jean Rousselle, député de Vimont  
Mme Monique Sauvé, députée de Fabre

M. Guy Garand, directeur général du Conseil régional en environnement de Laval  
Mme Coralie Deny, directrice générale du Conseil régional en environnement de Montréal  
M. Karel Mayrand, directeur général pour le Québec - Fondation David Suzuki  
M. Christian Simard, directeur général de Nature-Québec  
M. Sylvain Perron, coordonnateur du Mouvement Ceinture Verte  
Mme Nathalie Zinger, vice-présidente Québec, Conservation de la nature Canada

M. Stéphane St-Amour, journaliste au Courrier Laval  
M. Alexandre Shields, journaliste au Devoir  
Mme Katleen Lévesque journaliste à la Presse